

Discours

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la conférence de presse sur le Pavillon français de la 13e biennale d'architecture de Venise.

Venise, le 28 août 2012



Contact presse

Département de l'information et de la communication

01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culturecommunication.gouv.fr

Pour cette 13e Biennale d'Architecture, rendez-vous incontournable, à la fois laboratoire international d'idées et point de rencontre de la création architecturale, le ministère de la Culture et de la Communication et l'Institut Français ont confié le commissariat du pavillon français à l'architecte et urbaniste Yves Lion, avec la mission de décliner le thème « Common Ground », choisi par le directeur général de cette biennale, David Chipperfield.

Le questionnement sur ce que nous avons en commun est au cœur de la démarche urbaine et architecturale.

L'architecture est une œuvre collective qui doit se nourrir des convictions partagées de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et de tous ceux qui en font un usage quotidien. Elle est œuvre de l'esprit par la transmission des valeurs représentatives de son époque, mais elle est également le contact le plus immédiat des citoyens avec la création. Elle définit notre cadre de vie par sa fonction sociale et relationnelle éminente. La création architecturale, identifiée comme activité intellectuelle, clairement distincte de la construction, reste la garante d'une culture et d'une qualité de notre environnement quotidien partagées entre nos concitoyens.

Je crois donc que notre société a fondamentalement besoin d'architecture et que celle-ci ne pourra advenir que si chacun d'entre nous exprime ce besoin culturel dans sa vie de tous les jours.

Avec le débat autour de la question métropolitaine, l'architecture doit revenir au cœur de nos préoccupations. Plusieurs initiatives ont été lancées ces dernières années pour aborder différemment l'avenir de la métropole, avec de nouvelles approches pour résoudre des situations urbaines complexes. À l'instar des réflexions proposées par les dix équipes pluridisciplinaires qui ont travaillé sur le Grand Paris, de celles de Dominique Perrault autour de Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire, Lyon et Marseille dans le cadre du pavillon français de la précédente Biennale d'architecture, Yves Lion interroge un territoire urbain en devenir.

Il propose, en association avec l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée une réflexion à partir des grands ensembles, et notamment de leur rôle dans la transformation radicale des territoires.

Il aborde cette problématique à partir de l'étude d'un territoire de 300 à 400 000 habitants à l'est de Paris qu'il nomme « la Dorsale Est », aujourd'hui plus stigmatisé que reconnu pour son paysage, son architecture et sa richesse humaine.

En réinterrogeant la problématique du logement, en inventant de nouveaux équipements, Yves Lion choisit de révéler des territoires emblématiques de la ville de demain, pour démontrer que ces vastes quartiers de logements sociaux que l'on nomme « grands ensembles », seront les lieux de toutes les mutations et de toutes les transformations possibles.

Au travers d'un continuum d'actions de transformation, Yves Lion identifie les atouts du site propose un nouveau rapport entre la ville et la nature, et confronte la discipline architecturale à la banalité de l'ordinaire urbain.

Yves lion propose d'accorder plus d'attention aux productions de l'architecture contemporaine qui relèvent d'une culture de la transformation (reconversion d'un bâtiment ou rénovation d'un quartier), qui façonne l'espace public avec une extrême délicatesse et implique un travail dans la longue durée de l'histoire. Localement très importante pour les habitants mais peu spectaculaire, cette patiente transformation du territoire, qui permet de réinventer le quotidien des habitants, représente le défi des années à venir pour notre cadre de vie et ne peut se faire sans les professionnels du cadre de vie et en particulier les architectes et doit s'appliquer également aux lotissements, aux entrées de ville et à l'urbanisme commercial.

Cette exposition montre que l'architecture, n'est pas seulement une affaire de spécialistes et de techniciens, mais bien une discipline profondément ouverte sur notre quotidien.

L'architecture contemporaine ne doit pas être associée uniquement aux œuvres les plus significatives et les plus emblématiques de l'architecture publique contemporaine, mais aussi aux édifices dont la qualité ordinaire fabrique le paysage d'une indispensable « architecture de tous les jours ».

En effet l'architecture de notre quotidien reste souvent perfectible. Malgré les dispositions de la loi sur l'architecture de 1977, les deux tiers des constructions réalisées en France le sont sans architecte. Par ailleurs faute de définition de la qualité architecturale, la qualité des constructions se limite au respect des normes sans pour autant constituer des garanties de qualité et banalise à terme nos paysages.

Pour accompagner ce légitime souci d'un cadre de vie qui réponde aux questions de l'étalement urbain, du paysage, de l'usage, de la mobilité et de la réhabilitation, je poursuivrai la réforme mise en place dans les écoles nationales supérieures d'architecture en application du LMD.

Il me paraît essentiel de renforcer l'enseignement dans deux directions :

- L'enseignement de la construction, de la matière, condition matérielle et physique du bâtiment et élément essentiel de l'architecture est le premier axe.
- Le second est celui de la réhabilitation et de la transformation des bâtiments. C'est là un nouveau champ disciplinaire de conception et de création architecturales à part entière, au même titre que la création d'un bâtiment neuf.

Plus globalement, j'inscris comme une priorité l'attention que mon Ministère portera à l'enseignement supérieur et à la recherche en architecture et je souhaite engager des changements à la hauteur des enjeux de l'architecture aujourd'hui.

- Dans un contexte budgétaire dont chacun connaît la complexité, j'ai souhaité que les moyens réservés aux écoles d'architecture soient préservés et que des postes puissent être créés dans le cadre du projet de loi de finances 2013 et pour les années suivantes, afin d'engager un processus de renforcement de notre réseau.
- Je lancerai par ailleurs en septembre une vaste concertation associant l'ensemble des acteurs des écoles – enseignants, personnels

administratifs, étudiants-, les représentants de la profession d'architectes, les maîtres d'ouvrage publics et privés, les collectivités territoriales, la société civile.

Cette concertation s'inscrira en cohérence avec les assises de l'enseignement et de la recherche qui se tiendront d'octobre à décembre prochain.

Elle devra aboutir, en décembre 2012, à une analyse prospective de l'enseignement et de la recherche en architecture.

Pour moi, les autres objectifs essentiels de la politique de l'architecture et du cadre de vie sont la démocratisation de l'architecture et la promotion de la qualité architecturale. La démocratisation de l'architecture pour ne pas la circonscrire aux seuls professionnels en donnant à tous les moyens de se l'approprier et la promotion de la qualité architecturale pour conseiller et accompagner tous les maîtres d'ouvrage, y compris les particuliers, à toutes les échelles.

J'ai souhaité que l'éducation culturelle et artistique soit une des priorités du ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, faisant tomber la barrière qui s'est progressivement dressée entre le monde éducatif et le monde de la culture. L'architecture doit être enseignée dès la petite enfance et cette sensibilisation permettra plus tard au futur citoyen de mieux comprendre et apprécier son environnement naturel ou bâti. Une grande opération sera lancée en Île-de-France dans les prochains mois auprès des plus petits, d'autres en région concernent déjà les collèges et les lycées. C'est là une illustration de ma volonté de placer la culture à la portée de tous les publics, à la portée de tous les citoyens.

La promotion de l'architecture m'apparaît comme un axe majeur que j'entends renforcer et faire évoluer. Le ministère de la Culture et de la Communication dispose de nombreux réseaux de diffusion et de sensibilisation à l'architecture et au cadre de vie : les services déconcentrés de l'État, notamment les architectes des Bâtiments de France, les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), les Conseils pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement (CAUE), les conseils régionaux de l'ordre des architectes, (CROA), les Maisons de l'Architecture (MA), la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) et tous les lieux de diffusion en région, mais aussi les Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH). Ces réseaux, extrêmement actifs, constituent des relais efficaces de la politique du ministère de la culture et mettent en œuvre des actions de sensibilisation à l'architecture et au cadre de vie. Mieux identifier leurs actions, faire connaître à tous les possibilités offertes par la loi sur l'architecture de bénéficier d'un conseil gratuit, ouvrir toutes les voies de la concertation intelligente avec tous les acteurs territoriaux, permettront je l'espère rapidement de démontrer la force et l'apport des architectes pour re-créeer des liens et apporter des solutions concrètes.

« Grands et ensembles » d'Yves Lion nous invite justement à la réflexion sur le changement d'image d'un territoire qui place la qualité du bâti et l'incroyable potentiel humain des territoires au service du cadre de vie.

Défendre la qualité architecturale, c'est aussi l'utiliser, à l'instar de notre patrimoine culturel, comme un levier de l'attractivité de notre territoire et contribuer ainsi au développement économique de notre pays.

Cette année encore, l'exposition internationale d'architecture de la Biennale de Venise est le rendez-vous incontournable du dialogue international sur l'architecture de demain auquel la France s'associe pleinement.

Je vous remercie.

www.culturecommunication.gouv.fr